

MARTINE BERTHET

SENATRICE DE LA SAVOIE

Membre de la Commission des Affaires Economiques

Vice-Présidente de la délégation sénatoriale aux entreprises

CONSEILLERE
DEPARTEMENTALE DE
LA SAVOIE

Canton Albertville I

Présidente de la 5^{ème} Commission

ANETT

Vice-Présidente

Monsieur Christophe BECHU
Ministre de la Transition écologique et
de la Cohésion des Territoires
Hôtel de Roquelaure
246 Boulevard Saint-Germain
75007, Paris

Albertville, le 13 juin 2023

Nos réfs : MB/EP

Monsieur le Ministre,

J'ai été interpellée par des membres de l'Association Sou des écoles publiques d'Albertville, concernant le financement de la rénovation énergétique d'une grosse maison, dans laquelle ils sont bailleurs privés pour 5 appartements.

Cette maison issue d'une donation ayant une classe énergie F, ils se voient dans l'obligation d'en faire la rénovation énergétique pour pouvoir continuer à louer ces appartements. En effet, ceux-ci leurs procurent des revenus qui leurs permettent de financer les actions envers les écoles.

Ils sont à la recherche de financements pour entreprendre ces travaux mais, leur association, et donc personne morale, n'est pas éligible aux aides de l'ASDER, l'ANAH, ou l'ADEME. Il semble également qu'ils ne puissent pas avoir accès à « ma Prim'Rénov ».

Aussi, je souhaite savoir quels dispositifs sont disponibles pour accompagner les associations dans la rénovation thermique de leurs locaux.

Je vous remercie par avance de toute l'attention que vous porterez à mon courrier et vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes plus respectueuses salutations.

Martine Berthet